



## Mécanicien Véhicules Industriels H/F en CDI

La Régie des Transports Poitevins exploite le réseau de transport de Grand Poitiers Communauté Urbaine (GPCU) sous le nom commercial de VITALIS. C'est un établissement public, industriel et commercial, qui emploie 350 salariés.

Sa mission principale consiste à organiser, à gérer et à réaliser l'ensemble des transports collectifs et scolaires sur le territoire de Grand Poitiers communauté urbaine (40 communes).

Dans le cadre du remplacement de postes suite à des départs à la retraite au sein de son atelier de maintenance, la Régie des Transports Poitevins recrute **1 mécanicien Véhicules Industriels H/F**. Le poste est à pourvoir rapidement.

### Dans le cadre de cette fonction, le ou la candidate devra :

- Effectuer l'entretien et le dépannage d'autobus ;
- Maintenir le parc de véhicules en bon état en procédant aux démontages, contrôles, échanges, remontages et réglages nécessaires ;
- Garantir le bon fonctionnement des moteurs et organes des véhicules, Diesel et GNV ;
- Maintenir les véhicules en conformité ;
- Respecter la réglementation stricte liée à la sécurité des personnes et au respect de l'environnement ;
- Réaliser des travaux spécifiques réguliers ou ponctuels, liés à l'électronique, à la maintenance générale en accord avec le chef d'équipe mécanique et selon les compétences requises.

### Savoir-faire & savoir-être :

- Maîtriser les techniques basiques d'entretien sur les véhicules industriels (une expérience sur les bus de transports en commun serait un plus) ;
- Connaître les règles de sécurité ;
- Communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie ;
- Faire preuve d'organisation, d'autonomie et de dynamisme ;
- Avoir le respect d'autrui, l'esprit d'équipe ;
- Être respectueux des normes qualité, des procédures et de l'environnement de travail.

### Il ou elle devra également :

- Avoir le niveau **BAC professionnel** minimum ou **BAC + 2 dans le domaine de maintenance des véhicules industriels et/ou d'une expérience équivalente**
- Être titulaire du permis B + permis D souhaité (Transports de Voyageurs) – Formation possible !

### Rémunération :

- La rémunération annuelle se fera en fonction de l'expérience du candidat. Elle sera d'au minimum 31 900 euros bruts et composée du salaire de base + prime de fin d'année + prime de vacances + mutuelle avec prise en charge par l'employeur (hors primes liées au service astreinte, nuits) ;
- Prime d'ancienneté au bout de 6 mois 3% appliquée au salaire de base, puis 7 % au bout d'un an.

### Horaire de travail :

- 34h20, roulement du lundi au vendredi, 1 samedi sur 6 semaines, astreintes occasionnelles à domicile les dimanches

Les candidatures CV + LM sont à envoyer à l'adresse mail suivante :

[recrutement@vitalis-rtp.fr](mailto:recrutement@vitalis-rtp.fr)